

71.—Avant la lecture de cette lettre au jury, a-t-il été prouvé qu'elle était écrite de la main de Madame *Harris*, l'épouse du demandeur.

Oui, ce fait a été clairement établi.

72.—Où en étaient rendues les procédures lorsque cette lettre a été produite dans la cause ?

Je crois que la lettre était annexée à la commission rogatoire, dont elle formait partie, et qu'elle a été lue en même temps que la commission lors de l'audition de la cause.

73.—De qui sont les initiales "M. et M." inscrites au dos de la dite lettre sous les mots 2201 *Harris vs. David*. Manuscrit A. déposé par le demandeur, ce 7^e jour d'avril, 1841 ?

Ces initiales sont de la main de M. *Monk*, l'un des protonotaires-adjoints de la cour du banc du roi pour le district de *Montréal*, et ce sont les initiales que les dits protonotaires inscrivent sur tous les papiers déposés en cour.

74.—Ces initiales du protonotaire attestent-elles que la dite lettre a été produite dans la dite cause sous le No. 2201, *Harris vs. David*, le septième jour d'avril, 1841.

Oui, elles l'attestent.

75.—De qui sont les initiales "G. P." et "J. R. R." inscrites au dos de la dite lettre, quand, et dans quel but ont-elles été ainsi inscrites ?

Ces initiales sont celles de l'Honorable *George Pyke*, alors un des juges de la cour du banc du roi, et de l'Honorable *Jean Roch Rolland*, aussi un des juges de la dite cour, et elles y sont inscrites, je crois, pour identifier la dite lettre comme document déposé dans la dite cause. Elles doivent y avoir été inscrites lorsque la commission rogatoire à laquelle cette lettre était annexée, a été accordée par les juges. La dite lettre a été alors lue comme suit :

Henry, peut-être nous ne nous reverrons plus; j'ai suivi celui auquel appartient cette petite infortunée, vous délaissant ainsi que mes enfants. Soyez pour eux ce que j'aurais dû être.—veillez sur ce cher petit *Fitz*. C'est lui qui réquiert plus particulièrement vos soins. Comment ai-je pu m'oublier jusqu'à ce point? c'est un songe pour moi... Dieu seul le sait. Ne croyez pas que je suis heureuse, non, je suis misérable, et mon cœur sera bientôt bri-

sé. Les plaisirs de cette vie ne sont plus pour moi. Si je n'avais pas été laissée ici, je serais encore pure et digne, même de vous, quelque idée que je me fasse de votre cœur. Je n'oublierai de ma vie les bontés que vous avez eues pour moi, il y a un mois. Leur souvenir me poursuivra nuit et jour. Jamais je n'aurais cru que vous en auriez agi avec tant de bonté à mon égard. J'étais enceinte! l'enfant que je portais ne vous appartenait pas... et je ne serais pas demeurée avec vous jusqu'à l'époque de sa naissance, quand même j'aurais dû mourir privée de tout; mais l'inquiétude dans laquelle je vivais depuis quelque temps a accéléré le terme de mon accouchement, et vous vous êtes conduit envers moi comme aucun autre mortel n'aurait fait—Quelle reconnaissance pour tant de bienfaits! Quels malheurs n'ai-je pas accumulés sur vous tous! Mais je ne puis plus être ce que j'étais autrefois—Je ne saurais maintenant lever les yeux sur vous. Je sais que vous auriez soin de mon pauvre enfant comme s'il vous appartenait, mais quelle affection pourriez-vous éprouver pour lui? Je ne pourrais être heureuse avec vous, car je ne suis pas digne de vous. Une fois je l'ai été, et alors, j'étais heureuse.

Ne blâmez personne pour m'avoir assistée cette nuit.—J'ai tout fait moi-même. Que toutes vos affections se reposent sur nos chers enfants. Ne les délaissez jamais. Faites qu'*Anny* demeure avec vous aussi longtemps que vous pourrez la garder—elle restera, j'en suis certaine. Priez pour moi: quoiqu'ainsi déchue, je puis encore recevoir mon pardon. Que nos enfants prient aussi pour moi. Plût à Dieu que ces douze mois de terribles épreuves eussent causé ma mort—Peu s'en est fallu—Mais j'étais destinée à passer le reste de mes jours dans les pleurs et les remords.

Ne le poursuivez point. Jamais il ne m'abandonnera, ni ne cessera de m'aimer, de même que son enfant. Il sait qu'il lui appartient, et à lui seul—Encore une fois, *Henry*, ne cessez de prier pour moi, et que le Dieu de miséricorde vous bénisse.

Mon cher *Fitz* ne m'oubliera jamais. Elevez-les pour qu'ils soient dignes de vous. Je ne puis leur faire un plus tendre souhait.

(Sur l'enveloppe de la lettre.) Montrez cette lettre à *Fitz*, et dites-lui de consoler notre pauvre père; et qu'il demande à papa qu'il permette que vous soyez pour lui ce que j'étais